

Antananarivo, le

10 AOUT. 2020

à

Tous les journalistes membres de l'OJM

Réf : 006/020/ojm

Objet : Appel à candidatures portant sélection du représentant(e) auprès de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme

En vertu de la loi 2014-007 portant institution de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CINDH), et de la loi 2018-028 complétant et modifiant certaines dispositions, l'Ordre des Journalistes de Madagascar (OJM) procède à la sélection de son (sa) représentant(e). Porté à l'attention de tout(e) journaliste intéressé(e), le présent appel à candidatures est lancé pour large diffusion.

Principales missions :

- Apporter son expertise dans la Protection et la Promotion des Droits de l'Homme à Madagascar ;
- Elaborer des rapports sur la situation nationale des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- Agir sur les situations de violation des Droits de l'Homme ;
- Contribuer à la rédaction des rapports d'Etat présentés aux organes et comités des Nations unies, ainsi qu'aux institutions internationales ;
- Examiner les plaintes et requêtes sur toute violation des Droits de l'Homme.

Profil requis :

- Être de nationalité malagasy ;
- Avoir une bonne connaissance et une solide expérience en matière de droits de l'Homme ;
- Être notoirement reconnu pour son impartialité, sa conduite morale, son intégrité et son attachement aux valeurs et principes de Droits de l'Homme ;
- Ne pas être membre d'un parti politique ou être démissionnaire de son parti avant d'intégrer la CNIDH
- Ne pas exercer une fonction électorale, publique ou privée à plein temps à l'exception de l'enseignement ou de la recherche ;
- Titulaire d'un diplôme supérieur BACC+5 au minimum ;
- Journaliste en exercice, avec dix (10) années d'expérience au minimum ;
- Forte capacité rédactionnelle ;
- Malagasy et français courants avec bonne connaissance de l'anglais.

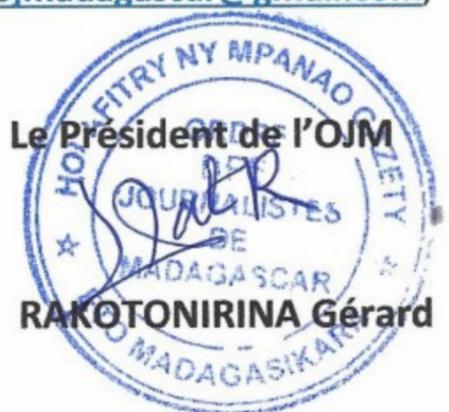
Dossiers de candidature :

- CV détaillé avec photo récente et contacts ;
- Plan d'action ;
- Essai sur la situation des droits de l'Homme à Madagascar, rédigé en une page;
- Lettre de motivation manuscrite ;
- Copie certifiée du plus haut diplôme ;
- Extrait du casier judiciaire ;
- Pièce attestant l'ancienneté en tant que journaliste ;
- Copie de la carte de presse 2020, délivrée par l'organe de presse employeur;
- Copie de carte de presse délivrée par l'OJM et le Ministère de la Communication ;

Pour la sélection, le dossier complet est à envoyer par E-mail à l'adresse ojmadagascar@gmail.com, **au plus tard le 07 septembre 2020.**

La candidature féminine est encouragée.

Le Président de l'OJM



RAKOTONIRINA Gérard